

Demande d'un court séjour

Définition :

Les lits de court séjour sont des places d'accueil temporaire intégrées dans certains EMS. Ils constituent un dispositif d'appui au maintien à domicile et visent le **retour de la personne âgée à son domicile**.

Financement :

- Subventionné par le Canton du Valais, à hauteur de Fr. 80.-/jour, le tarif pour le bénéficiaire est de Fr. **50.-/jour**, pension complète comprise lorsqu'un **retour à domicile** est planifié.
- S'ajoutent les frais de dossier, ainsi qu'une caution, selon les tarifs de l'EMS.

Indication d'un court séjour subventionné (*indication à cocher*) :

Indications	Prix pour le patient
<input type="checkbox"/> Répit pour les proches (personne vivant à domicile afin de soulager les proches)	50.-
<input type="checkbox"/> Soins de transition (à la sortie de l'hôpital si soins à domicile non envisageables, accueil temporaire avec retour à domicile)	50.-

Date du début du séjourDurée souhaitée.....

Demandeur

Nom et Visa du demandeur

.....

Répondant (*bénéficiaire ou référent*)

Nom et prénom

Degré de parentéN° de téléphone.....

Visa du répondant (accord pour le court séjour selon la tarification

.....

Informations concernant le bénéficiaire :

Nom, Prénom et date de naissance du bénéficiaire

.....
.....

Renseignements :

Problématique(s), indication du court séjour

.....
.....
.....
.....

Activités de la vie quotidienne - Mobilité - Fonctions cognitives

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Traitements et soins

.....
.....
.....
.....

Ce formulaire est à envoyer :

- **Soit par courrier à : SECOSS, Avenue de Tourbillon 19, 1950 Sion**
- **Soit par mail à : info@secoss.ch**